

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États financiers pour le semestre terminé le
30 juin 2010
(non vérifiés)

Les états financiers intermédiaires aux 30 juin 2010 et 2009 n'ont pas été vérifiés par nos vérificateurs indépendants.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États de l'actif net

	30 juin 2010	31 décembre 2009
	\$	\$
	(non vérifiés)	
Actif		
Placement (note 7)	38 295 255	38 715 146
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit (note 8)	18 417 796	17 549 660
Placements à court terme (note 9)	2 004 984	1 999 810
Encaisse	158 490	119 659
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	26 132	23 599
Autres actifs (note 10)	300 373	317 684
	<hr/>	<hr/>
	59 203 030	58 725 558
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	141 808	177 830
Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	144 893	147 308
Distributions à payer	136 175	123 795
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit (note 11)	38 173 080	34 413 610
	<hr/>	<hr/>
	38 595 956	34 862 543
Actif net représentant le capital des porteurs de parts (note 14)	<hr/>	<hr/>
	20 607 074	23 863 015
Nombre de parts en circulation (note 14)	<hr/>	<hr/>
	6 189 750	6 189 750
Actif net par part	<hr/>	<hr/>
	3,33 \$	3,86 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par les fiduciaires, Gestion Global DIGIT Inc. et Gestion GD-1 Inc.

« *Claude Dalphond* »

Claude Dalphond
Administrateur

« *Benoît Deschamps* »

Benoît Deschamps
Administrateur

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États des résultats

Pour la période de six mois terminée le 30 juin

(non vérifié)

	2010 \$	2009 \$
Revenu sur placement détenus à des fins de transactions		
Intérêts sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	182 395	1 933 855
Revenu tiré des swaps sur défaillance de crédit	1 973 310	4 843 431
Autres revenus	65 741	18 567
	2 221 446	6 795 853
Charges liées au placement		
Charges sur les swaps sur défaillance de crédit	1 078 050	3 344 836
Frais de service (note 12)	-	(142 465)
	1 078 050	3 202 371
Revenu net de placement avant charges administratives	1 143 396	3 593 482
Charges administratives		
Honoraires de vérification	55 177	35 557
Honoraires juridiques	109 848	151 596
Rémunération des administrateurs des fiduciaires	62 179	81 482
Frais de l'agent administratif	14 175	14 286
Registraire et agent des transferts	3 952	3 938
Droits de garde	3 514	8 500
Coût de la communication de l'information aux porteurs de parts et frais de bourse	15 234	12 039
Assurances	44 933	21 034
Honoraires et dépenses du comité d'examen indépendant	23 950	32 410
	332 962	360 842
Revenu net de placement de la période	810 434	3 232 640
Gains (pertes) sur le placement et les swaps sur défaillance de crédit		
Variation de la plus-value non réalisée sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	448 245	6 697 026
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur les swaps sur défaillance de crédit	(3 759 470)	20 045 520
	(3 311 225)	26 742 546
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable à l'exploitation	(2 500 791)	29 975 186
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable à l'exploitation par part	(0,40) \$	3,07 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États de l'évolution de l'actif net

Pour la période de six mois terminée le 30 juin

(non vérifié)

	2010 \$	2009 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable à l'exploitation	(2 500 791)	29 975 186
Distributions aux porteurs de parts		
Remboursement de capital (note 14)	<u>(755 150)</u>	<u>(15 864 965)</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net au cours de la période	(3 255 941)	14 110 221
Actif net au début de la période	<u>23 863 015</u>	<u>11 448 301</u>
Actif net à la fin de la période	<u>20 607 074</u>	<u>25 558 522</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États des flux de trésorerie

Pour la période de six mois terminée le 30 juin

(non vérifié)

	2010 \$	2009 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Revenu net de placement de la période	810 434	3 232 640
Ajustements pour		
Diminution du placement	742 770	10 111 843
Augmentation du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(742 770)	(10 111 843)
Diminution (augmentation) des intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(2 533)	10 685
Diminution des autres actifs	17 311	14 034 324
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	(36 022)	(321 464)
Diminution du montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	(2 415)	(18 481)
	(23 659)	13 705 064
	786 775	16 937 704
Activités de financement		
Distributions payées aux porteurs de parts	(742 770)	(15 864 965)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	44 005	1 072 739
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	2 119 469	83 545
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	2 163 474	1 156 284
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	158 490	96 473
Placements à court terme	2 004 984	1 059 811
	2 163 474	1 156 284

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

État de l'inventaire du portefeuille

Au 30 juin 2010

(non vérifié)

Placements à court terme	Description	Taux d'intérêt	Échéance	Coût	Juste valeur
Banque de Montréal	Dépôt à terme	0,85 %	15 mars 2013 ^{note a)}	2 000 000	2 004 984
				<u>2 000 000</u>	<u>2 004 984</u>

Montant à recevoir sur le placement et sur les swaps sur défaillance de crédit

	Description	Taux d'intérêt	Échéance	Coût	Juste valeur
Banque Nationale du Canada ^{note b)}	Placement – dépôt à terme	Note c)	Septembre 2014	39 054 872	38 295 255
Deutsche Bank	Débiteur à long terme	Note c)	Septembre 2014	18 783 128	18 417 796
				<u>57 838 000</u>	<u>56 713 051</u>
				<u>59 838 000</u>	<u>58 718 035</u>

Note a) – Le 15 mars 2010, la Fiducie a acheté quatre dépôts à terme de la Banque de Montréal pour un montant total de 2 000 000 \$. La Fiducie détient jusqu'au 15 mars 2011 une option de rachat mensuel au pair de ces dépôts à terme. Après cette date, les dépôts à terme viendront à échéance le 15 mars 2013 sans possibilité de rachat anticipé. La Fiducie a l'intention de se faire racheter ces dépôts à terme le 15 mars 2011 ou avant cette date et les a donc comptabilisés en tant que placement à court terme.

Note b) - Sur une base mensuelle, la banque acquiert de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du dépôt à terme cédé en garantie, tel qu'il est mentionné dans le prospectus avec supplément déposé le 1^{er} septembre 2004. Cette portion est égale au versement mensuel pour le mois considéré (voir la note 11).

Note c) - Porte intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois, plus vingt points de base par année (4,28 % avant le 8 septembre 2009 et années précédentes).

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

1 Établissement de la Fiducie et nature des activités

Global Diversified Investment Grade Income Trust (la « **Fiducie** ») est une fiducie de revenu à capital fixe à activités restreintes constituée en vertu des lois de la province d'Ontario le 30 août 2004 au moyen d'une convention de fiducie (TSX : DG.UN). Gestion Global DIGIT Inc. et Gestion GD-1 Inc. sont les co-fiduciaires (collectivement, les « fiduciaires ») de la Fiducie. La gestion de la Fiducie incombe aux fiduciaires. La Banque Nationale du Canada agit comme agent administratif de la Fiducie, et Société de Fiducie Natcan agit en qualité de dépositaire des actifs de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan agira également à titre de conseiller en placement de la Fiducie, si les fiduciaires le demandent. Le promoteur de la Fiducie est Financière Banque Nationale Inc. Les administrateurs des fiduciaires bénéficient d'une assurance responsabilité accordée par la Banque Nationale du Canada.

La Fiducie procure à ses porteurs de parts une exposition mezzanine à trois portefeuilles (collectivement, le « **portefeuille** ») renfermant chacun 128 titres (129 titres chacun au 31 décembre 2009) (les « **obligations de référence** »), l'objectif étant de procurer aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles et de racheter la totalité des parts en circulation à compter du 9 septembre 2014 (la « **date d'échéance prévue** ») et sans dépasser le 9 septembre 2016 (la « **date d'échéance juridique** »). Afin de réaliser ses objectifs en matière de placement, le 9 septembre 2004, la Fiducie a conclu trois contrats de swaps sur défaillance de crédit avec une contrepartie, MMAI-I Trust (« **MMAI-I** »), laquelle a été remplacée par Deutsche Bank (la « **banque** ») le 20 janvier 2009 par suite des événements décrits à la note 2.

Jusqu'à la date d'échéance prévue (ou la date d'échéance juridique, le cas échéant), le prix de rachat des parts de la Fiducie et l'actif net de la Fiducie fluctueront suivant un certain nombre de facteurs, comme les distributions mensuelles versées sur les parts, les taux d'intérêt, les notations des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies suite à des événements de crédit dans le portefeuille. Les événements de crédit comprennent la faillite, le défaut de paiement et d'autres événements de perte précis.

Le 30 octobre 2007, la Fiducie, avec l'accord de la contrepartie, a apporté des modifications à trois de ses contrats de swaps sur défaillance de crédit. Par suite de ces modifications, la Fiducie ne subira aucune perte sur ces contrats à la suite d'événements de crédit relatifs à des titres adossés à des créances hypothécaires ou à des titres adossés à des créances mobilières (l'« **exposition éventuelle** ») faisant partie des portefeuilles d'obligations de référence se rapportant à ces swaps sur défaillance de crédit, jusqu'à ce que les expositions aux créances de sociétés de ces portefeuilles (l'« **exposition principale** ») soient toutes en défaillance et que leur valeur nominale soit réduite à zéro.

2 Plan de restructuration

Le 13 août 2007, le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers (« **PCAA de tiers** ») a connu une interruption, de sorte que des conduits de PCAA de tiers, tels que MMAI-I, n'ont pu rembourser leur papier commercial à l'échéance. Le 16 août 2007, un groupe d'investisseurs canadiens d'importance (le « **comité des investisseurs** » ou le « **comité** ») et les participants du marché sont arrivés à une entente visant à rétablir les activités normales du marché du PCAA de tiers. Aux termes de cette entente, les porteurs de PCAA de tiers qui en sont signataires ont notamment convenu de continuer de détenir leur PCAA de tiers pendant une période de 60 jours (le « **moratoire** ») et, après le moratoire, de convertir tous les PCAA de tiers en circulation en billets à terme à taux variable échéant au plus tôt à la date d'expiration prévue des

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

actifs sous-jacents correspondants de chaque conduit. Le moratoire a été étendu jusqu'à la présentation d'une demande déposée en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « **LACC** »), le 17 mars 2008. Depuis cette date, le moratoire a été prolongé périodiquement jusqu'à la date de clôture du plan de restructuration prévu par la LACC, soit le 21 janvier 2009.

Le 14 août 2007, MMAI-I a avisé la Fiducie que ses paiements à la Fiducie étaient retenus et que MMAI-I ne fournirait pas à la Fiducie les fonds requis pour verser la distribution du 15 août 2007. La Fiducie a donc suspendu la distribution de 0,0495 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 qui devait être payée le 15 août 2007 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 juillet 2007. Ces événements ont fait suite à l'annonce d'une interruption du marché du papier commercial adossé à des actifs (« **PCAA** ») et de l'incapacité de MMAI-I de rembourser son PCAA arrivant à échéance.

À la suite de ces événements, la Fiducie a conclu une entente de moratoire (l'« **entente de moratoire** ») avec MMAI-I afin d'établir des arrangements officiels entre elles et de préserver leurs droits et privilèges respectifs jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Aux termes de cette entente, tous les montants habituellement payés à la Fiducie depuis août ont été déposés dans un compte de garantie bloqué chez un dépositaire légal. L'entente de moratoire a été signée le 27 septembre 2007 et a été prolongée périodiquement.

Le 14 décembre 2007, le comité des investisseurs a annoncé l'élaboration d'un cadre prévu pour un plan de restructuration du PCAA de tiers. Ce plan prévoit son remplacement par des billets ayant des échéances correspondant aux actifs sous-jacents.

Le 21 décembre 2007, la Fiducie a conclu un accord de principe prévoyant la négociation de bonne foi d'une opération en vertu de laquelle MMAI-I serait effectivement remplacée par la banque en tant que contrepartie à l'égard des trois swaps miroirs sur défaillance de crédit qui étaient en vigueur entre la Fiducie et MMAI-I (l'« **opération de désengagement** »). La Fiducie recevrait donc tous les montants du compte de garantie bloqué et reprendrait le versement des distributions aux porteurs de parts. L'opération de désengagement entrerait en vigueur à une date antérieure à celle à laquelle la restructuration du PCAA de tiers prendra effet, ou à toute autre date dont pourraient convenir les parties à l'opération de désengagement.

Le 17 mars 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a accepté une demande déposée par le comité sur le PCAA de tiers, en vertu des dispositions de la LACC, prévoyant la procédure à suivre pour faire approuver un plan de compromis et d'arrangement (le « **plan** ») par les porteurs de PCAA de tiers (collectivement, les « **porteurs de billets** »). Le comité a ensuite transmis un dossier d'information sur le plan à tous les porteurs de billets et, le 25 avril 2008, les porteurs de billets ont approuvé ce plan. De plus, le 5 juin 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a publié une ordonnance approuvant ce plan.

Le 12 janvier 2009, le comité a annoncé que la Cour supérieure de justice de l'Ontario avait approuvé l'ordonnance de mise en œuvre du plan et l'opération de désengagement a été conclue le 20 janvier 2009, suivi par l'implantation du plan de restructuration du PCAA le 21 janvier 2009. Le 21 janvier 2009, la Fiducie a publié un communiqué de presse pour confirmer le remplacement de MMAI-I par la banque à titre de contrepartie aux swaps sur défaillance de crédit de la Fiducie. À la date de l'opération de désengagement, la banque avait une notation de Aa1 selon Moody's, A+ selon Standard & Poor's (« **S&P** ») et AA-, avec perspectives négatives, selon Fitch.

À la suite de l'opération de désengagement, toutes les sommes payables à la Fiducie en vertu des contrats de swaps sur défaillance de crédit depuis le 13 août 2007 lui ont été versées. Par conséquent, la Fiducie a versé le

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

30 janvier 2009 la distribution de 0,0495 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 et a déclaré en janvier 2009 deux distributions au comptant extraordinaires de 0,74 \$ par part et de 0,57 \$ par part qui ont été versées respectivement le 13 février 2009 et le 13 mars 2009.

3 Principales conventions comptables

Les états financiers de la Fiducie ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige des fiduciaires qu'ils fassent des estimations et posent des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les fiduciaires sont d'avis que les estimations utilisées aux fins de la préparation des états financiers sont raisonnables. Les résultats réels peuvent différer de ces résultats estimatifs. Les principales conventions comptables sont résumées ci-après.

Mode de constatation des revenus et des charges

Les revenus d'intérêts créditeurs, les revenus autres que les revenus d'intérêts créditeurs, de même que les revenus et charges sur les swaps sur défaillance de crédit sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

4 Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur, les frais de transaction étant inscrits directement dans les états des résultats. La Fiducie est une société de placement au sens de la *note d'orientation comptable 18 – Sociétés de placement* (« **NOC-18** »). Elle évalue tous ses placements à la juste valeur et les présente à leur juste valeur dans ses états financiers. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces instruments financiers sont enregistrés dans les gains ou pertes sur le placement et sur les swaps sur défaillance de crédit dans les états des résultats. La détermination de la juste valeur des instruments financiers est effectuée comme suit :

a) Établissement de la juste valeur

Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie pour laquelle l'instrument financier pourrait être échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier au moment de sa comptabilisation initiale est le prix de transaction, qui correspond à la juste valeur de contrepartie reçue ou versée. Dans certaines circonstances, la juste valeur initiale peut être établie en utilisant d'autres transactions courantes observables sur le marché pour le même instrument, sans modification ou reconditionnement ou selon une technique d'évaluation dont les variables ne tiennent compte que des données de marché observables. Au moment de la comptabilisation initiale, l'écart entre le prix de transaction et la juste valeur initiale estimative est comptabilisé dans les états des résultats lorsqu'il se fonde sur des éléments observables.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

Lors de la réévaluation ultérieure des instruments financiers, les cours publiés dans un marché actif représentent la meilleure indication de la juste valeur, et s'ils sont disponibles, la Fiducie les utilise pour évaluer les instruments financiers. Un instrument financier est considéré comme étant coté sur un marché actif lorsqu'il est possible d'avoir facilement et régulièrement accès à des cours auprès d'une bourse, d'un contrepartiste, d'un courtier, d'un groupe sectoriel, d'un service d'évaluation des cours ou d'un organisme de réglementation, et que ces cours reflètent des transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions normales de concurrence. La juste valeur d'un actif financier coté sur un marché actif reflète généralement le cours acheteur, tandis que la juste valeur d'un passif financier coté sur un marché actif reflète le cours vendeur. Lorsque le marché d'un instrument financier n'est pas actif, la Fiducie établit la juste valeur des instruments financiers au moyen d'une technique d'évaluation faisant appel aux données observées sur les marchés. Ces techniques d'évaluation comprennent entre autres l'utilisation des informations disponibles sur le marché, la juste valeur actuelle d'un autre instrument financier comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché lorsqu'il a été démontré que ces techniques permettent d'obtenir des estimations fiables.

i) Évaluation des swaps sur défaillance de crédit

Les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés à la juste valeur avec les variations au titre du gain ou de la perte non réalisé au cours de la période considérée dans les états des résultats. Comme un cours du marché ne peut être facilement obtenu, la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit est établie à l'aide de modèles d'évaluation. La Fiducie fait des hypothèses au sujet du montant, du moment des flux de trésorerie futurs estimatifs et des taux d'actualisation utilisés. Les principales données sont fondées sur des facteurs observables des marchés externes, tels que des courbes de rendement de taux d'intérêt et des courbes de crédit. La juste valeur fluctuera également suivant un certain nombre de facteurs, comme les taux d'intérêt, les notations et les écarts de crédit des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies à la survenance d'événements de crédit dans le portefeuille de titres. Les événements de crédit comprennent la faillite, le défaut de paiement et tout autre événement de perte précis.

ii) Placement et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du placement et du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit est établie en actualisant les flux de trésorerie estimatifs au taux courant du marché pour des instruments similaires.

iii) Autres instruments financiers

La valeur comptable de certains instruments financiers à court terme présentés dans les états de l'actif net équivaut approximativement à la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les placements à court terme, les autres actifs, les comptes créditeurs et charges à payer, les montants à payer sur les swaps sur défaillance de crédit ainsi que les distributions à payer.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

b) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états de l'actif net sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 – évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – évaluation fondée sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement (sous forme de prix) ou indirectement (à partir de prix);
- Niveau 3 – évaluation fondée sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états de l'actif net sur une base récurrente, classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite ci-dessus :

30 juin 2010

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Placement	-	38 295 255	-	38 295 255
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	18 417 796	-	18 417 796
Placements à court terme	-	2 004 984	-	2 004 984
Encaisse	158 490	-	-	158 490
Total des actifs financiers	<u>158 490</u>	<u>58 718 035</u>	<u>-</u>	<u>58 876 525</u>
Passifs financiers				
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	-	38 173 080	-	38 173 080
Total des passifs financiers	<u>-</u>	<u>38 173 080</u>	<u>-</u>	<u>38 173 080</u>

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur au cours de l'exercice.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

5 Gestion des risques associés aux instruments financiers

En raison de la nature de ses activités, la Fiducie est exposée à divers risques, notamment ceux liés à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer les risques associés à l'utilisation des instruments financiers, dans la mesure du possible, des contrôles conformes à la stratégie de la Fiducie ont été instaurés, comme l'utilisation d'instruments autorisés. Les principaux risques auxquels la Fiducie est exposée sont décrits ci-dessous :

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison d'une variation dans les cours du marché. Le risque de marché associé aux instruments financiers comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de liquidité et d'autres risques de prix. Plus particulièrement, jusqu'à la date d'échéance, la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit fluctuera suivant un certain nombre de facteurs, comme les taux d'intérêt, les notations et les écarts de crédit des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives suite à des événements de crédit dans le portefeuille de titres. Les événements de crédit comprennent la faillite, le défaut de paiement et tout autre événement de perte précis. Étant donné que l'objectif de la Fiducie est de fournir aux porteurs de parts un intérêt économique au moyen de l'exposition liée au rendement d'un portefeuille de titres sous-jacent, le capital n'est pas protégé. Les taux du marché peuvent varier et faire fluctuer la juste valeur du dépôt à terme. Au 30 juin 2010, une augmentation ou une diminution de 100 points de base de l'indice « CDX NA IG 3/7 » (North America Investment Grade dont les points d'attachement et de détachement sont respectivement 3% et 7%) créé en septembre 2005, aurait donné lieu respectivement à une diminution ou une augmentation de 752 000 \$ (diminution ou augmentation de 1 157 000 \$ au 31 décembre 2009) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit de la Fiducie. Par ailleurs, il existe un risque de taux d'escompte associé au dépôt à terme et au débiteur à long terme. Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'escompte se traduirait respectivement par une diminution de 2 317 000 \$ ou une augmentation de 2 441 000 \$ (diminution de 2 452 000 \$ ou une augmentation de 2 686 000 \$ au 31 décembre 2009) de la juste valeur du dépôt à terme et du débiteur à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte financière en raison de l'incapacité d'une contrepartie d'honorer ses obligations contractuelles. La meilleure mesure de l'exposition maximale de la Fiducie au risque de crédit au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009 est la somme des actifs financiers figurant dans les états de l'actif net. Comme il est décrit ci-dessus, les swaps sur défaillance de crédit sont également largement exposés au risque de crédit en raison des obligations de référence contenues dans les portefeuilles et du risque de crédit de la contrepartie. Le risque principal réside dans l'exposition statique (sans changement) à des sociétés, tandis que le risque éventuel concerne des titres adossés à des créances hypothécaires et des créances mobilières gérées par la Fiducie selon les critères établis aux contrats de swaps sur défaillance de crédit (voir les notes 8 et 11).

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses obligations relatives à des passifs financiers. Les liquidités de la Fiducie sont gérées conformément aux politiques qui visent à doter la Fiducie de ressources en trésorerie suffisantes pour satisfaire ses obligations actuelles et futures, dans des circonstances normales ou inhabituelles. Les passifs financiers de la Fiducie ont une échéance mensuelle, à l'exception de l'élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit. L'élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit, qui est associé aux contrats de swaps sur défaillance de crédit conclus avec la banque, devrait venir à échéance en septembre 2014 et au plus tard en septembre 2016. Aux termes des swaps sur défaillance de crédit, le dépôt à terme est cédé en nantissement à la banque. Les montants à recouvrer à la date d'échéance prévue du placement et du débiteur à long terme (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) seront réduits de toute perte subie suite à des événements de crédit. La perte maximale que la Fiducie pourrait encourir à l'égard d'événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swaps sur défaillance de crédit D, E et F totalise 57 838 000 \$ (57 838 000 \$ au 31 décembre 2009).

6 Valeurs comptables des actifs et passifs financiers classés par catégorie

Les actifs et les passifs financiers sont présentés dans les états de l'actif net soit à la juste valeur, soit au coût ou au coût après amortissement qui correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur, en fonction de catégories établies dans les normes comptables applicables aux instruments financiers. La valeur comptable de chaque catégorie d'actif ou de passif financier est présentée dans le tableau ci-après :

30 juin 2010	Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement
Actifs financiers			
Placement <i>a)</i>	38 295 255	-	-
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit <i>a)</i>	18 417 796	-	-
Placements à court terme <i>a)</i>	2 004 984	-	-
Encaisse	158 490	-	-
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	26 132	-
Autres actifs	-	300 373	-
Total des actifs financiers	58 876 525	326 505	-
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	-	-	141 808
Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	-	-	144 893
Distributions à payer	-	-	136 175
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	38 173 080	-	-
Total des passifs financiers	38 173 080	-	422 876
<i>a) Évalué à la juste valeur, conformément à la NOC-18</i>			

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

31 décembre 2009	Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement
Actifs financiers			
Placement <i>a)</i>	38 715 146	-	-
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit <i>a)</i>	17 549 660	-	-
Placements à court terme <i>a)</i>	1 999 810	-	-
Encaisse	119 659	-	-
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	23 599	-
Autres actifs	-	317 684	-
Total des actifs financiers	58 384 275	341 283	-
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	-	-	177 830
Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	-	-	147 308
Distributions à payer	-	-	123 795
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit	34 413 610	-	-
Total des passifs financiers	34 413 610	-	448 933

a) Évalué à la juste valeur, conformément à la NOC-18

7 Placement

Le placement est constitué d'un dépôt à terme qui est émis sur une base non subordonnée et non garantie par la Banque Nationale du Canada et dont la note de solvabilité à long terme selon S&P est de A.

Le dépôt à terme a une juste valeur de 38 295 255 \$ (38 715 146 \$ au 31 décembre 2009) et une valeur nominale de 39 054 872 \$ (39 797 642 \$ au 31 décembre 2009). Il porte intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois, plus vingt points de base par année (4,28 % avant le 8 septembre 2009 et années précédentes) et l'intérêt sera payable mensuellement jusqu'en septembre 2014.

Aux termes des contrats de swaps sur défaillance de crédit et après l'opération de désengagement décrite à la note 2, le dépôt à terme est cédé en nantissement à la banque depuis le 20 janvier 2009. Les montants à recouvrer à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) du placement seront réduits de toute perte subie suite à des événements de crédit et dépassant la subordination aux swaps sur défaillance de crédit.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

8 Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du montant total à recevoir de 18 417 796 \$ (17 549 660 \$ au 31 décembre 2009) de la banque sur les swaps sur défaillance de crédit représente la meilleure estimation possible du montant pour lequel une assurance raisonnable de recouvrement existe à la lumière des conditions actuelles, en présumant la poursuite de l'exploitation de l'entité. Au 30 juin 2010, la valeur nominale du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit est de 18 783 128 \$ (18 040 358 \$ au 31 décembre 2009). Le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit vient à échéance en septembre 2014 et porte intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois, plus vingt points de base par année (4,28 % avant le 8 septembre 2009 et années précédentes). L'intérêt est payable mensuellement jusqu'en septembre 2014.

9 Placements à court terme

Le 15 mars 2010, la Fiducie a acheté quatre dépôts à terme de la Banque de Montréal pour un montant total de 2 000 000 \$. La Fiducie détient jusqu'au 15 mars 2011 une option de rachat mensuel au pair de ces dépôts à terme. Après cette date, les dépôts à terme viendront à échéance le 15 mars 2013 sans possibilité de rachat anticipé. La Fiducie a l'intention de se faire racheter ces dépôts à terme le 15 mars 2011 ou avant cette date et les a donc comptabilisés en tant que placement à court terme. Les placements à court terme portent intérêt au taux de 0,85 % et comprennent des intérêts courus de 4 984 \$. Au 30 juin 2009, la Fiducie détenait des acceptations bancaires échéant en juillet 2009 et portant intérêt au taux moyen pondéré de 0,23 %.

10 Autres actifs

Les autres actifs, qui s'établissent à 300 373 \$ (317 684 \$ au 31 décembre 2009), se composent du débiteur à court terme correspondant aux montants cumulés mensuellement par la banque (ou par MMAI-I avant l'opération de désengagement) pour le bénéfice de la Fiducie, des honoraires à recevoir au titre du contrat financier ainsi que d'autres comptes débiteurs. À la suite de l'opération de désengagement, toutes les sommes payables à la Fiducie en vertu des contrats de swaps sur défaillance de crédit depuis le 13 août 2007 lui ont été versées par MMAI-I.

Autres actifs	2010	2009
	\$	\$
Débiteur à court terme (honoraires à recevoir au titre du contrat financier)	287 833	294 586
Autres comptes débiteurs	12 540	23 098
Total	<u>300 373</u>	<u>317 684</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

11 Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence

Swaps sur défaillance de crédit avec le banque

Par suite de l'opération de désengagement décrite à la note 2, MMAI-I a été remplacée par la banque à compter du 20 janvier 2009. La Fiducie a conclu avec la banque trois contrats de swaps sur défaillance de crédit (les « **contrats de swaps D, E et F** ») aux termes desquels la Fiducie paiera la banque si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en septembre 2014 au plus tôt, et jusqu'en septembre 2016 au plus tard. La perte maximale qui pourrait être encourue suite à des événements de crédit concernant les contrats de swaps D, E et F totalise 57 838 000 \$ (57 838 000 \$ au 31 décembre 2009). En vertu des contrats de swaps D, E et F, un paiement mensuel par la Fiducie à la banque, correspondant au taux contractuel de 3,08 %, est appliqué au notionnel total des contrats, et le taux contractuel des acceptations bancaires à un mois, plus vingt points de base par année (4,28 % avant le 8 septembre 2009 et années précédentes), est appliqué au placement cédé en garantie. Ces montants sont échangés entre la Fiducie et la banque, le rendement net étant versé à la Fiducie. Sur une base mensuelle, la banque acquiert de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du dépôt à terme cédé en garantie, comme il est mentionné dans le prospectus avec supplément déposé le 31 août 2004. Cette portion est égale au versement mensuel pour le mois considéré.

La banque paiera à l'échéance un montant correspondant à l'excédent du notionnel des contrats, moins les pertes subies sur ces contrats, sur le montant résiduel du placement cédé en garantie.

Le notionnel total des contrats de swaps D, E et F au 30 juin 2010 était de 57 838 000 \$ (57 838 000 \$ au 31 décembre 2009) relativement aux portefeuilles d'obligations de référence dont la valeur nominale était de 22 184 112 250 \$ (22 184 112 250 \$ au 31 décembre 2009). La Fiducie a estimé la perte cumulative non réalisée sur les contrats de swaps D, E et F et l'élément de passif lié à ces contrats à 38 173 080 \$ au 30 juin 2010 (perte cumulative non réalisée de 34 413 610 \$ au 31 décembre 2009), montant conforme à l'évaluation faite par la banque.

Risque de crédit

À la suite de la conclusion des contrats de swaps D, E et F avec la banque, la Fiducie est exposée à un risque de crédit à l'égard des obligations de référence comprises dans le portefeuille. Tout événement de crédit (faillite, défaut de paiement ou tout autre événement de perte) à l'égard des obligations de référence peut entraîner une perte pour la Fiducie. La perte maximale que la Fiducie peut devoir essayer suite à des événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swaps D, E et F totalise 57 838 000 \$ (57 838 000 \$ au 31 décembre 2009).

En outre, la Fiducie est exposée au risque de crédit de contrepartie à l'égard de tout gain non réalisé sur les swaps sur défaillance de crédit, plus tout montant à recevoir de la contrepartie. Le risque net de crédit de contrepartie (montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit, plus le montant total du débiteur à court terme présenté dans les autres actifs, moins le montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit) s'établissait à 18 560 736 \$ au 30 juin 2010 (17 696 938 \$ au 31 décembre 2009).

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

Événements de crédit

Au cours de la période terminée le 30 juin 2010, la Fiducie a reçu un avis d'événement de crédit relatif à Ambac Assurance Corporation et le taux de recouvrement pour cet événement de crédit a été établi à 20 %. Le tableau suivant résume les 11 événements de crédit que la Fiducie a subi depuis le début :

<u>Entité</u>	<u>Date</u>	<u>Taux de recouvrement</u>
Delphi Corporation	Octobre 2005	63.000%
Federal National Mortgage Association	Octobre 2008	91.510%
Federal Home Loan Mortgage Corporation	Octobre 2008	94.000%
Lehman Brothers Holdings Inc.	Octobre 2008	8.625%
Controladora Comercial Mexicana SAB	Octobre 2008	44.000%
Idearc Inc.	Mars 2009	1.750%
Syncora Guarantee Inc.	Mai 2009	15.000%
Chemtura Corporation	Mai 2009	18.250%
General Motors Corporation	Juin 2009	12.500%
CIT Group Inc.	Novembre 2009	68.125%
Ambac Assurance Corporation	Mars 2010	20.000%

Comme il est décrit à la note 1, la Fiducie ne subira aucune perte relativement aux contrats de swaps sur défaillance de crédit à la suite d'événements de crédit concernant des titres adossés à des créances hypothécaires ou des titres adossés à des créances mobilières (l'« **exposition éventuelle** ») inclus dans le portefeuille d'obligations de référence des contrats de swaps sur défaillance de crédit, jusqu'à ce que les expositions de ces portefeuilles à des créances de sociétés (l'« **exposition principale** ») soient toutes en défaillance et que leur valeur nominale soit réduite à zéro. L'exposition principale se compose d'expositions par tranches multiples dans cinq portefeuilles de sociétés dont les points d'attachement (le point de la structure du capital où commence l'exposition aux pertes du portefeuille) à la création varient entre 7,85 % et 11,00 % et des points de détachement (le point de la structure du capital où l'exposition aux pertes prend fin) à la création varient entre 9,55 % et 13,00 %. À la suite des événements de crédits mentionnés ci-haut, les points d'attachement varient désormais entre 2,90 % et 7,50 % et les points de détachement, entre 4,60 % et 9,50 %. Par conséquent, les expositions aux créances de sociétés ont une subordination plus faible, mais la Fiducie n'a subi aucune perte.

Portefeuilles d'obligations de référence

La Fiducie est exposée à trois portefeuilles dans le cadre de trois contrats de swaps distincts (D, E et F) dont la valeur nominale totale s'est établie à 57 838 000 \$ au 30 juin 2010 (57 838 000 \$ au 31 décembre 2009). Chacun des trois portefeuilles renvoie à cinq positions dans des titres de créance de sociétés, composées respectivement de 93, 94, 93, 95 et 95 obligations de référence (94, 94, 94, 96 et 96 au 31 décembre 2009). Les paiements au titre de ces contrats ont lieu sur une base mensuelle. Chacun des portefeuilles est exposé à différentes tranches des cinq mêmes positions synthétiques dans des titres adossés à des créances de sociétés (l'exposition principale) et du même portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (l'exposition éventuelle).

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

La composition de chacun des portefeuilles au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009 s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	30 juin 2010		31 décembre 2009	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières de consommation i)	36	22,0	37	22,4
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles i)	87	53,0	87	52,6
Expositions à des créances de sociétés ii)	5	25,0	5	25,0
	128	100,0	129	100,0

i) Exposition éventuelle depuis la modification d'octobre 2007.

ii) Exposition principale depuis la modification d'octobre 2007.

Exposition principale

Les obligations de référence sous-jacentes aux expositions statiques à des créances de sociétés pour les trois portefeuilles affichaient une notation de crédit moyenne pondérée de BBB-/BB+, selon S&P, au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009. Le calcul de la notation moyenne pondérée consiste à multiplier le notionnel des contrats de chaque obligation de référence par le facteur de notation attribué par S&P, à faire la somme de ces produits et à diviser cette somme par le notionnel total, puis à attribuer le résultat obtenu à la notation S&P correspondante. Les notations équivalentes S&P au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009 se répartissaient comme suit pour chaque portefeuille :

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

Notation	30 juin 2010	31 décembre 2009
	(notation équivalente S&P*) % de l'actif	(notation équivalente S&P*) % de l'actif
AAA	0,64	0,64
AA+	1,29	1,28
AA	2,36	2,34
AA-	3,23	3,20
A+	5,80	6,59
A	14,33	14,21
A-	12,13	10,96
BBB+	11,78	13,60
BBB	10,50	10,84
BBB-	12,21	10,82
BB+	4,27	2,74
BB	2,57	5,11
BB-	4,94	3,62
B+	2,37	3,20
B	3,42	1,70
B-	2,37	1,92
CCC+	0,64	0,64
CCC	-	1,48
CC	-	0,85
C	-	-
Aucune notation	5,15	4,26
Total	100,00	100,00

* Notation S&P, si celle-ci est disponible, ou notation Moody's. Si aucune de ces notations n'est disponible, la notation Fitch est utilisée.

Exposition éventuelle

Les obligations de référence sous-jacente aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres adossés à des créances mobilières des trois portefeuilles affichaient une notation de crédit moyenne pondérée de AAA/AA+, selon S&P, au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009. Les notations équivalentes S&P au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009 pour les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières des trois portefeuilles de référence se répartissaient comme suit :

Notation	30 juin 2010	31 décembre 2009
	(notation équivalente S&P*) % de l'actif	(notation équivalente S&P*) % de l'actif
AAA	98,4	98,4
AA	-	-
A	1,6	1,6
Total	100,0	100,0

* Notation S&P, si celle-ci est disponible, ou notation Moody's. Si aucune de ces notations n'est disponible, la notation Fitch est utilisée.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

Les trois contrats de swaps sont décrits ci-après :

Contrat de swap D

Le contrat de swap D porte sur le rendement de crédit de 128 obligations de référence au 30 juin 2010 (129 au 31 décembre 2009). Ce portefeuille comporte cinq portefeuilles sous-jacents de créances de sociétés (l'exposition principale) auxquels la Fiducie est exposée par tranches, avec des points d'attachement variant entre 4,63 % et 7,45 % (5,43 % et 7,45 % au 31 décembre 2009) et des points de détachement variant entre 6,33 % et 9,45 % (7,13 % et 9,45 % au 31 décembre 2009).

Contrat de swap E

Le contrat de swap E porte sur le rendement de crédit de 128 obligations de référence au 30 juin 2010 (129 au 31 décembre 2009). Ce portefeuille comporte cinq portefeuilles sous-jacents de créances de sociétés (l'exposition principale) auxquels la Fiducie est exposée par tranches, avec des points d'attachement variant entre 2,90 % et 7,50 % (3,70 % et 8,30 % au 31 décembre 2009) et des points de détachement variant entre 4,60 % et 9,50 % (5,40 % et 10,30 % au 31 décembre 2009).

Contrat de swap F

Le contrat de swap F porte sur le rendement de crédit de 128 obligations de référence au 30 juin 2010 (129 au 31 décembre 2009). Ce portefeuille comporte cinq portefeuilles sous-jacents de créances de sociétés (l'exposition principale) auxquels la Fiducie est exposée par tranches, avec des points d'attachement variant entre 4,35 % et 7,45 % (5,15 % et 7,45 % au 31 décembre 2009) et des points de détachement variant entre 6,05 % et 9,45 % (6,85 % et 9,45 % au 31 décembre 2009).

12 Frais de service

La Fiducie a engagé précédemment des frais de services de conseils en placement correspondant à 0,25 % par année du montant en cours (produit net du placement moins les pertes) par part détenu par les clients de ces conseillers en placement.

Le 18 mars 2009, la Fiducie a payé, pour la période allant du 1^{er} août 2007 au 28 février 2009, un montant de 196 564 \$ au titre de frais de service fondés sur l'actif net par part plutôt que sur le montant en cours représentant un montant de 385 979 \$. À la suite de cette décision, la Fiducie a comptabilisé au 30 juin 2009 une réduction des frais de service de 189 415 \$ ainsi que des frais connexes de 46 950 \$. De plus, depuis mars 2009, la fiducie ne verse plus de frais de service aux conseillers en placement.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

13 Impôts sur les bénéfices

La Fiducie est admissible à titre de fiducie à participation unitaire, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). En vertu de la loi, la Fiducie est assujettie à l'impôt sur le bénéfice imposable de l'exercice et peut déduire tous les montants payés ou payables aux porteurs de parts de la Fiducie dans le calcul de ses bénéfices aux fins fiscales.

Tout montant payable aux termes du contrat de swap sur défaillance de crédit est considéré comme un montant payable aux termes des contrats de swaps et est imposable comme tel. Suivant les modalités des contrats de swaps en cause, le montant ne peut être déterminé qu'à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) et, par conséquent, le paiement au titre des contrats de swaps effectué à l'intention de la Fiducie ne peut être imposable à titre de bénéfice qu'à cette date.

14 Capital des porteurs de parts

Parts autorisées

La Fiducie est autorisée à émettre en série un nombre illimité de parts rachetables et transférables, chacune d'entre elles représentant un intérêt indivis et égal sur l'actif net de la Fiducie.

Toutes les parts confèrent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière confère à son porteur un droit de vote ainsi que le droit de participer également aux distributions versées par la Fiducie.

Rachats trimestriels

Les parts peuvent être remises à l'agent administratif en vue de leur rachat en tout temps avant le 20^e jour ouvrable qui précède le dernier jour ouvrable de chacun des mois de février, de mai, d'août et de novembre (la « **date de rachat** »). Sous réserve du droit qu'a la Fiducie de suspendre les rachats dans certaines circonstances, les parts remises aux fins de rachat seront rachetées à la date de rachat, au prix de rachat. Le paiement du prix de rachat aura lieu le 10^e jour ouvrable suivant la date de rachat.

Le prix de rachat est égal au moindre :

- a) 95 % du cours moyen pondéré quotidien par part à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites sur les cinq jours de Bourse suivant la date de rachat;
- b) un montant égal :
 - i) au cours de clôture des parts à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites; ou
 - ii) à la moyenne des cours extrêmes des parts, si la Bourse ou l'autre marché à la cote duquel les parts sont inscrites ne fournit que les cours extrêmes; ou
 - iii) à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites, si aucune opération n'a été effectuée à cette date de rachat.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

Rachat annuel

Les parts peuvent également être remises à l'agent administratif en vue de leur rachat en tout temps avant le 20^e jour ouvrable qui précède le dernier jour ouvrable du mois d'août (la « **date de rachat annuelle** »). Sous réserve du droit qu'a la Fiducie de suspendre les rachats dans certaines circonstances, les parts remises aux fins de rachat seront rachetées à la date de rachat, au prix de dénouement. Le paiement du prix de dénouement aura lieu le 10^e jour ouvrable suivant la date de rachat annuelle. Le prix de dénouement correspond à la somme de ce qui suit : (i) le cours acheteur reçu par la Fiducie pour mettre fin à la tranche applicable des contrats de swaps D, E et F et (ii) la valeur marchande de cette tranche du dépôt à terme de 39 054 872 \$ (39 797 642 \$ au 31 décembre 2009) et du compte débiteur à long terme lié aux swaps sur défaillance de crédit de 18 793 128 \$ de la Fiducie (18 040 358 \$ au 31 décembre 2009), moins les frais de dénouement applicables.

Aucune transaction n'a eu lieu au cours des périodes de six mois terminées le 30 juin 2010 et 2009 :

Nombre de parts	2010	2009
Solde au début et à la fin de la période	<u>6 189 750</u>	<u>9 751 054</u>

Le capital des porteurs de parts est composé des titres de capital émis, du déficit, du surplus d'apport et de la réserve pour les frais courants. Les transactions suivantes ont eu lieu au cours des périodes de six mois terminées le 30 juin 2010 et 2009 :

	2010	2009
	\$	\$
Titres de capital émis		
Solde au début de la période	35 470 597	73 487 272
Remboursement de capital aux porteurs de part	<u>(755 150)</u>	<u>(15 864 965)</u>
Solde à la fin de la période	<u>34 715 447</u>	<u>57 622 307</u>
Déficit		
Solde au début de la période	(22 841 144)	(62 320 109)
Transfert des frais courants de la période	100 121	16 712
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable à l'exploitation	<u>(2 500 791)</u>	<u>29 975 186</u>
Solde à la fin de la période	<u>(25 241 814)</u>	<u>(32 328 211)</u>
Surplus d'apport (a)	<u>9 915 472</u>	<u>-</u>
Réserve pour les frais courants		
Solde au début de la période	1 318 090	281 138
Transfert au déficit de la période	<u>(100 121)</u>	<u>(16 712)</u>
Solde à la fin de la période	<u>1 217 969</u>	<u>264,426</u>
Actif net représentant le capital des porteurs de parts	<u>20 607 074</u>	<u>25 558 522</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

- a) Le 31 août 2009, un avis de rachat de 3 561 304 parts a été reçu de porteurs de parts de la Fiducie. La Fiducie a inscrit un montant de 9 915 472 \$ dans le surplus d'apport correspondant à la réduction du capital de 20 691 176 \$ ou 5,81 \$ par part réduit du montant payé aux porteurs de part de 9 651 134 \$ ou 2,71 \$ par part et du montant de la réserve pour les frais courants de 1 124 570 \$ ou 0,32 \$ par part.

Du 1^{er} janvier 2007 au 13 août 2007, il n'y a eu aucun rachat. En raison des événements survenus depuis le 13 août 2007, lesquels sont décrits dans la note 2, tous les rachats ont été suspendus jusqu'à ce que le plan ait été mis en œuvre avec succès. Un total de 209 100 parts ont été remises pour le rachat annuel du 31 août 2007. Puisque tous les rachats avaient été suspendus le 28 août 2007, ces parts n'ont donc pas été rachetées et elles ont été retournées aux porteurs de parts. Par suite de l'opération de désengagement décrite à la note 2, les rachats annuel et trimestriels ont recommencé.

Au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009, la Banque Nationale du Canada et ses filiales détenaient 1,4 % des parts en circulation de la Fiducie.

Distributions et gestion du capital des porteurs de parts

Les fiduciaires gèrent le capital de la Fiducie de façon à ce que celle-ci soit en mesure de poursuivre son exploitation tout en maximisant le rendement pour les porteurs de parts.

La Fiducie a pour objectif de fournir aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles à un taux fixe égal à 0,0495 \$ la part (0,594 \$ par an) jusqu'au 7 septembre 2009 et, par la suite, un flux de distributions mensuelles à un taux variable égal au taux des acceptations bancaires majoré de 2 %, et de rembourser aux porteurs de parts vers septembre 2014 (la « **date d'échéance prévue** »), mais au plus tard vers septembre 2016 (la « **date d'échéance juridique** »), un montant égal à la valeur résiduelle de la Fiducie. Les distributions déclarées par la Fiducie sont comptabilisées à la déclaration, bien qu'elles soient payables le 10^e jour ouvrable du mois suivant seulement.

Du 13 août 2007 au 31 décembre 2008, aucune distribution n'a été déclarée. Par suite de l'opération de désengagement, toutes les sommes payables à la Fiducie au titre des contrats de swaps depuis le 13 août 2007 lui ont été versées. Par conséquent, la Fiducie a repris les distributions mensuelles de 0,0495 \$ par part, a versé le 30 janvier 2009 la distribution déclarée le 18 juillet 2007 et a déclaré, en janvier 2009, deux distributions au comptant extraordinaires de 0,74 \$ par part et de 0,57 \$ par part qui ont été versées respectivement le 13 février 2009 et le 13 mars 2009. Le 13 mars 2009, la Fiducie a également déclaré une distribution spéciale de 0,02 \$ par part, qui a été versée le 16 avril 2009, en raison d'une réduction des frais de service (voir la note 12).

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

Au 30 juin 2010

15 Opérations entre apparentés

La gestion de la Fiducie incombe aux fiduciaires. La Banque Nationale du Canada agit comme agent administratif de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan, filiale de la Banque Nationale du Canada, agit en qualité de dépositaire des actifs de la Fiducie. Société de Fiducie Natcan agira également à titre de conseiller en placement de la Fiducie, si les fiduciaires le demandent. Le promoteur de la Fiducie, et par conséquent un de ses conseillers en placement, est Financière Banque Nationale, filiale de la Banque Nationale du Canada. Comme il est décrit à la note 7, le dépôt à terme a été souscrit auprès de la Banque Nationale du Canada. En plus des transactions décrites séparément dans les présents états financiers, les transactions suivantes ont été effectuées au cours des périodes terminées les 30 juin 2010 et 2009 :

		2010	2009
Dépenses engagées au cours de l'exercice		\$	\$
Gestion Global DIGIT Inc.	Rémunération des administrateurs des fiduciaires	31 090	40 741
Gestion GD-1 Inc.	Rémunération des administrateurs des fiduciaires	31 089	40 741
Banque Nationale du Canada	Frais de l'agent administratif	14 175	14 286
Financière Banque Nationale	Frais de service	-	(40 075)
Fiducie Natcan	Droits de garde	3 514	8 500
		<u>79 868</u>	<u>64 193</u>
		30 juin 2010	31 décembre 2009
Comptes créditeurs et charges à payer		\$	\$
Gestion Global DIGIT Inc.		4 835	2 566
Gestion GD-1 Inc.		4 835	2 566
Banque Nationale du Canada		7 088	7 088
Fiducie Natcan		2 600	3 900
		<u>19 358</u>	<u>16 120</u>

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit le montant établi et convenu entre les parties.

16 Chiffres correspondants

Certains montants de la période précédente ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée pour la période en cours.